

LE TRUEL le **27/10/2020**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **27/10/2020** à la salle des fêtes du Truel à 14h00.

Présents : Mmes Mrs ALIBERT Jean-Pierre, AURIOL Daniel, VAYSSETTES Joël, COUGOULE Gilles, PAULHE Jérémy, MELANO Philippe, LOISEAU Patricia, GINESTE Christian, CAZOTTES Emmanuelle, PECHOABIERTO Pascal.

Absente : Mme COURNUT-BOHN Marie.

A 14h00 ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Monsieur ALIBERT, Maire, informe le conseil qu'il a reçu procuration de Mme COURNUT-BOHN Marie.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 juillet 2020

Le conseil valide le compte-rendu à l'unanimité.

Modification du périmètre de la ZAP Vallée du Tarn Côtes de Millau, suite à l'enquête publique du 28/12/2019 au 29/01/2020

Mr Auriol nous informe que ces modifications portent sur les zones agricoles protégées. Pour Le Truel, cela concerne certains terrains maraîchers ou plantés en vigne. A l'avenir ces zones ne seront pas constructibles.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote : POUR ou CONTRE.

Votants : 11 POUR 11 CONTRE 0 B/N 0

Le conseil est POUR à l'unanimité.

ATSEM de l'école de Saint-Victor et Melvieu : Participation financière de la Commune.

Mr Le Maire nous informe que nous avons obtenu un poste temps-plein de plus sur le RPI du TRUEL / St Victor.

Il y a deux institutrices à l'école du Truel où est fait l'enseignement des grands et une à l'école de Saint Victor et Melvieu pour les plus petits.

En conséquence, il a fallu embaucher une ATSEM de plus à Saint Victor. Elles sont trois à temps partiel.

Le Maire de Saint Victor et Melvieu demande si on peut participer au financement de la 3ème ATSEM.

Mr Le Maire nous informe que cela représente 11.000 euros environ.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote : POUR ou CONTRE.

Votants : 11 POUR 11 CONTRE 0 B/N 0

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Embauche d'un adjoint administratif remplaçant (Agence Postale – Secrétariat)

Mr Le Maire nous informe que l'embauche de cette personne est nécessaire pour effectuer les remplacements des secrétaires lors des congés ou formations.

De plus cela permet de garder la poste ouverte.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote : POUR ou CONTRE.

Votants : 11 POUR 11 CONTRE 0 B/N 0

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Auberge du Truel : autorisation de travaux intérieurs

Mr Le Maire nous informe que Magali et Franck Bonhomme demandent la possibilité de faire des travaux pour pouvoir transformer l'Auberge en Gîte.

Il y a beaucoup de demandes pour de la location sans repas.

De plus le chantier du poste de transformation sur la commune de saint Victor et Melvieu va durer 3 ans et amener pas mal d'entreprises localement.

Le Maire nous informe que la seule dépense pour la commune sera le remplacement de la serrure de la porte.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote POUR ou CONTRE.

Votants : 11 POUR 11 CONTRE 0 B/N 0

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Subvention à la SPA au titre de l'exercice 2021.

Mr Le Maire nous informe que pour pouvoir amener des animaux errants à la SPA il faut verser une subvention annuellement. La SPA préconise un montant compris entre 210 et 440 euros.

Mr Le Maire propose 300 euros.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote : POUR ou CONTRE une subvention de 300 euros.

Votants : 11 POUR 11 CONTRE 0 B/N 0

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Budget Eau / Assainissement : Décision modificative.

Mr Le Maire nous informe qu'il faut prendre une délibération pour permettre le paiement des dernières factures de fournitures d'entretien en diminuant de 1.000 euros les crédits ouverts aux comptes 6541, créances admises en non-valeur et 658, charges diverses de gestion courante.

Emprunt pour travaux sur la RD31 (traversée du village du TRUEL)

Mr Le Maire informe le conseil que cet emprunt a été inscrit au budget 2020. Il propose que Mrs VAYSSETTES et COUGOULE s'occupent de trouver une banque pour financer ce prêt en faisant plusieurs consultations. Voir aussi la possibilité de renégocier le prêt du foyer de vie avec le crédit agricole.

Assainissement du secteur de La Ratonie :

Mr Le Maire nous informe qu'il reste du budget pour réaliser de l'assainissement dans le secteur de La Ratonie et que le site se situe dans le schéma d'assainissement. Mr Le Maire nous informe qu'il faut lancer une consultation pour choisir un cabinet d'étude.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote POUR ou CONTRE.

Votants : 11 POUR 10 CONTRE 0 B/N 1

Le conseil est POUR à la majorité.

Bien soumis à droit de préemption : Déclaration d'intention d'aliéner la parcelle H 281, située au village de Costecalde, propriété de Mr et Mme CLAPHAM-BROWN et Mr RUTTIER Clément, au prix de 37.500 euros

Mr Le Maire nous informe que l'on avait déjà voté pour cette déclaration d'intention d'aliéner de la parcelle H 281.

Vu que le prix de vente a été modifié, il faut repasser au vote.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote POUR préempter ou CONTRE.

Votants : 11 POUR 0 CONTRE 11 B/N 0

Le conseil est CONTRE à la majorité.

Participation financière au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mr Le Maire nous informe que la cotisation est de 2 euros par enfant de l'école.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Prime exceptionnelle aux employés municipaux :

Mr Le Maire demande à Mme ROUCOULES Marie-Bernard secrétaire de Mairie présente lors du conseil de se retirer le temps que le conseil débattre du sujet.

Mr Le Maire propose de verser une prime de 200 euros à chaque salarié titulaire de la Mairie qui a travaillé pendant le COVID.

Mme CAZOTTES propose qu'Alex PAYET, salarié du groupement d'employeurs des rives du Tarn, soit aussi récompensé.

Il est proposé de demander au groupement de lui verser une prime au prorata du temps effectué pour la commune.

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote POUR ou CONTRE une prime de 200 euros.

Votants : 11 POUR 11 CONTRE 0 B/N 0

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Communauté de Communes : Désignation des représentants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Mr Le Maire nous informe qu'il faut deux représentants à la CLECT (1 titulaire et 1 suppléant) Lors du précédent mandat Mr COUGOULE était titulaire et Mr GINESTE était suppléant.

Mr Le Maire leur demande s'ils sont d'accord pour renouveler le mandat.

Mr COUGOULE est d'accord.

Mr GINESTE ne souhaite pas rester suppléant.

Mme CAZOTTES est volontaire pour être suppléante.

Le conseil est d'accord.

Association de Coordination Gérontologique du Saint AFFRICAIN (AGSA) – désignation d'un représentant.

Mr Le Maire demande s'il y a des candidats.

Comme il n'y en a pas, Mr Le Maire propose que Mr AURIOL soit le représentant.

Le conseil est d'accord.

Aveyron Ingénierie : Désignation d'un représentant.

Mr Le Maire demande s'il y a des candidats.

Comme il n'y en a pas, Mr Le Maire propose que Mr VAYSSETTES soit le représentant.

Le conseil est d'accord.

Aveyron culture : Désignation d'un représentant.

Mr Le Maire demande s'il y a des candidats.

Mme LOISEAU étant représentante au conseil d'école du RPI, il propose qu'elle soit candidate.

Le conseil est d'accord.

Questions diverses :

Bilan de la Piscine 2020 :

Mr Le Maire nous informe qu'on a fait 5.412 entrées cette année.

La recette des entrées + abonnements est de 10.406,30 euros.

La vente des glaces et des boissons a rapporté 2.223,96 euros.

Mr le Maire donne la parole à Mr COUGOULE pour savoir comment s'est passée la gestion cette année.

Mr COUGOULE fait un résumé en expliquant que la gestion a été très compliquée cette année, ceci étant dû à une hôtesse d'accueil incompétente pour ce poste, notamment pour la gestion des finances.

Par contre le Maître-Nageur a fait l'unanimité autour du bassin pour ses compétences et sa gentillesse.

Délégués du PLUI :

Mr Le Maire nous informe que c'est lui-même ainsi que Mr VAYSSETTES qui sont les représentants.

Don à la commune d'une maison à Costecalde :

Mr AURIOL nous informe qu'un administré souhaite donner une maison à la commune.

Il semble que cette maison soit vieille et qu'il y ait besoin de réaliser pas mal de travaux.

Mr COUGOULE précise que nous avons encore des biens immobiliers acquis il y a quelques années qui nécessitent aussi des travaux.

Il est proposé d'aller visiter cette maison avant de prendre une décision.

Demande de contrat d'apprentissage pour faire un CAP de Paysagiste

Mr Le Maire nous informe qu'il a reçu une demande pour que la commune prenne un jeune en contrat d'apprentissage pour faire un CAP de Paysagiste.

Après débat il est proposé de refuser cette demande.

Demande d'embauche

Mr Le Maire nous informe qu'il a reçu une demande d'emploi à la Mairie.
Après débat il est décidé de ne pas l'accepter sachant que si une embauche devait être faite il faudrait faire une publication de poste et qu'elle serait ouverte à tous.

Demande d'extension de l'Eclairage Public à Saint-Amans (Combe de l'Estrude)

Mr Le Maire nous informe qu'un administré demande l'installation d'un point lumineux au droit de l'entrée de sa propriété.
Après débat, il est décidé de réexaminer cette demande, éventuellement en délibérant de façon générale à ce sujet.

Demande par un administré pour mettre une clôture devant chez lui car les chats viennent uriner près de sa porte d'entrée

Mr Le Maire nous précise qu'il s'agit d'une maison dans le village du Truel.
Après débat le conseil ne donne pas son accord.

Motion pour soutien à la ligne du train de nuit PARIS / RODEZ

Le conseil est POUR cette motion de soutien.

Tous les sujets ayant été abordés, Mr Le Maire propose de lever la séance.

La séance est levée par Mr le Maire à 16h00.